

PROCES-VERBAL
de la séance du conseil municipal de GORZE
du 28 mai 2018

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 12

Date d'affichage :

Date de réception en Préfecture :

Le lundi vingt-huit mai deux mille dix-huit à vingt heures, sur convocation en date du 22 mai 2018, s'est réuni en mairie le Conseil Municipal de la commune de Gorze.

Présents : LEVEE Frédéric, maire,

SASSU Patrick, BONNIN Valérie, adjoints,

DELHAY Jean-Paul, HENTINGER Mathieu, HAWNER Denis, LOZANO Sylvie, FLEURY Thierry,

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice,

Excusés : GIACOMAZZI Marion (procuration LEVEE Frédéric), GUERNIER Christian (procuration DELHAY Jean-Paul), OMHOVER Anne (procuration BONNIN Valérie), SCHALON Marie-Claire (procuration SASSU Patrick), RICH Sophie, BORHOVEN Jean-Luc, MARCHAND Alexandre.

Absents : /

Secrétaire de séance : SASSU Patrick.

1 – Demande de subvention auprès des différents organismes

Le conseil municipal,

Vu les dispositions du décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement,

Vu les chapitres I et II de l'article L.1111-10 du code général des collectivités locales (CGCT),

Après en avoir délibéré,

Autorise, à l'unanimité, le Maire à faire toutes demandes de subventions auprès des différents organismes (Europe, Etat, Région, Département, et autres entités) jusqu'à la fin du mandat.

Prochain conseil municipal le 2 juillet 2018 à 20h00.

Gorze, le 29 mai 2018

Le Maire



Frédéric LEVEE